

Résolution 567

Manifestation de soutien à One FM

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant que :

- One FM est devenue, depuis ses 12 ans d'émission, une radio très populaire qui compte dans l'arc lémanique plus de 110'000 auditeurs réguliers ;
- Avec 70'000 auditeurs dans notre canton, c'est la radio préférée des Genevois ;
- Grâce à son service de presse totalement indépendant, elle présente, au travers de nombreux flashes, toute l'actualité locale et genevoise ;
- One FM assure 40 emplois dont l'avenir est suspendu suite à la décision rendue par l'OFCOM ;
- Tous les matins de la semaine, un journaliste reçoit, pendant deux heures, de nombreuses personnalités locales provenant de tous horizons, allant de la politique jusqu'à la scène artistique en passant par le monde du sport ;
- One FM participe à la promotion de nombreux événements culturels lorsqu'elle n'en est pas le partenaire officiel (Course de l'Escalade, Fêtes de Genève, etc.) ;
- One FM prouve que la décontraction du ton n'exclut nullement la qualité de l'information, cette dernière pouvant ainsi même trouver un nouveau public ;
- One FM permet enfin à de nombreuses entreprises locales de promouvoir leurs produits et services à un prix abordable ;
- One FM est aujourd'hui un acteur incontournable de la vie locale participant à la liberté d'expression et à la diversité d'opinions ;

invite l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral

à reconsidérer avec bienveillance la demande de concession de One FM en tenant compte du profond attachement de la population genevoise à cette radio et à l'important rôle qu'elle joue dans la région.